

COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM

ARRONDISSEMENT DE SAINT OMER

Conseil Municipal
du 7 février 2017 à 19 h 00
- - - COMPTE RENDU - - -

L'an 2017, le 7 février à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-MARTIN-LEZ-TATINGHEM s'est réuni à TATINGHEM, sous la présidence de Monsieur Bertrand PETIT, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 30 janvier 2017.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 30 janvier 2017.

Etaient présents : M. PETIT Bertrand, M. LOUF Gilles, Mme MERIAUX Marie, M.SANNIER Alexandre, M. HOLLANDER Jean-Paul, Mme LEVRAY Dorothee, M. HAU Bernard, Mme LAMOTTE Marie-Agnès, M. TILLIER Patrick, Mme GODART Christelle, M. HILMOINE Michel, Mme LAGACHE Valérie, M. LEMARIÉ Jean, M. BIZET Georges, M. MALADRY Jean-Paul, M. GAUTRIN Frédéric, M. SANTRAIN Didier, M. HAU Dominique, Mme LEFEBVRE Sylviane, M. FERARE Hervé, M. YVART Eric, Mme MILON Sophie, M. FOULON Franck, M. LHOMEL Didier, Mme BELPALME Sylvie, M. CAILLIAU Vincent, Mme GODIN Virginie, Mme DECLOITRE Lydie, Mme METEYER Marie-Claire, Mme MILBLED Virginie, M. CHILOUP Arnaud, M. DESFACHELLES Mathieu, M. COURTIN Xavier.

Excusés : M. BÉE Jean-Claude, Mme CHAMPENOIS Frédérique, Mme GRESSIER Cathy, Mme GRESSIER Séverine, M. GRUSON Franck, Mme PETITPRÉ Claire, Mme BOULAINGHIER qui ont respectivement donné pouvoir à M. SANTRAIN Didier, M. YVART Eric, M. HILMOINE Michel, Mme LAGACHE Valérie, PETIT Bertrand, Mme GODART Christelle et M. TILLIER Patrick.

Absents : Mme DOS SANTOS Séverine.

Secrétaire de séance : M. GAUTRIN Frédéric.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et procède à l'appel.

Le quorum étant atteint le conseil peut valablement délibérer.

Monsieur Frédéric GAUTRIN est désigné secrétaire de séance.

Il est soumis à l'approbation du conseil les procès-verbaux des séances du 24 novembre 2016 et 03 janvier 2017 lesquels sont déclarés adoptés

Il est procédé à l'examen de l'ordre du jour.

ADMINISTRATION GENERALE

DCM N°2017-02-03 – ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Rapporteur : Bertrand PETIT

Suite au décès de Monsieur CHOQUET, le Conseil procède à l'élection d'un nouveau premier adjoint à l'issue d'un vote à bulletin secret conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales.

Deux candidats sont déclarés : Patrick TILLIER et Alexandre SANNIER

Les résultats du vote sont :

Nombre de votants : 40

Nombre de suffrages exprimés : 40

Ont obtenu :

P. TILLIER 26 voix

A. SANNIER 14 voix

Est élu Premier Adjoint à la majorité des suffrages exprimés avec 26 voix Patrick TILLIER

ADMINISTRATION GENERALE

DCM N°2017-02-04 – SUPPRESSION DES DEUX POSTES D'ADJOINT ET MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Rapporteur : Bertrand PETIT

A l'issue de l'élection du premier adjoint, le Conseil décide de supprimer les postes de 4ème et 8ème adjoints et de modifier en conséquence le tableau des adjoints arrêté à 11 adjoints.

Adopté à l'unanimité

JEUNESSE

DCM N°2017-02-05 – COMMUNE DELEGUEE DE TATINGHEM – ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS – VACANCES DE FEVRIER 2017

Rapporteur : Marie MERIAUX

Le Conseil fixe les conditions d'ouverture et de fonctionnement de l'ACM pour les vacances de février 2017 ainsi que les différents tarifs.

Adopté à l'unanimité

BATIMENTS COMMUNAUX

DCM N°2017-02-06 – COMMUNE DELEGUEE DE SAINT-MARTIN-AU-LAËRT – ADOPTION D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMME (AD'AP)

Rapporteur : Jean-Paul HOLLANDER

En application de la loi Handicap n°2005-102 du 11 février 2005, le Conseil valide l'Ad'Ap élaboré pour la commune déléguée de St Martin-au-Laërt fixant pour les 6 années à venir le programme des travaux à 190 860 €.

Adopté à l'unanimité

FINANCES

DCM N°2017-02-07 – ACHAT DE DEUX ABRIS DE TOUCHE POUR LE TERRAIN ANNEXE DE FOOTBALL, PLACE DU RIVAGE, SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE ST MARTIN-AU-LAËRT

Rapporteur : Frédéric GAUTRIN

Aux fins d'homologations du terrain annexe de football du complexe du rivage de Saint-Martin-au-Laërt, le Conseil valide une demande de subvention de 1314 € auprès de la FFF pour l'achat de deux abris de touche.

Adopté à l'unanimité

VOIRIE – TRAVAUX

DCM N°2017-02-08 – TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN CHEMIN COMMUNAL RURAL – CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE LONGUENESSE

Rapporteur : Jean-Paul HOLLANDER

En accord avec la commune de Longuenesse, le conseil approuve la réalisation de travaux de réhabilitation du chemin de l'Épinette pour un montant estimé à 7200 € HT pris en charge à part égale par chacune des communes.

Adopté à l'unanimité

Fin de réunion à 20h00